

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE : Championnat de France FFSA Endurance Karting 2025LIEU DE L'ÉPREUVE : LEMANSDATE DE L'ÉPREUVE : Du 22 au 24 août 2025

ENONCÉ :

Demande de validation de la modification de l'Article III.1 Groupe 1.

Poid unique 160 KG

Article III. Modalités de participation.

Les concurrents pourront participer à l' épreuve dans 2 catégories : Groupe 1 ou Groupe 2.

Section III.1 Groupe 1.

Le concurrent participe à l' épreuve avec son propre kart et sa propre organisation.

Châssis libre d' origine.

Motorisation > ou = à 25 CV et maximum 35 CV.

Embrayage et démarreur obligatoire.

Sans boîte de vitesse.

Système de freinage et support commercialisés par un professionnel.

Poids ~~145 kg~~ OU 160 kg.

Pneumatiques : 5 trains slicks et 5 trains pluie maximum (commercialisés sur place par un professionnel)

Essence commercialisée sur place par bidon de 25 L (tarif en vigueur).

Nombre de pilotes 4 à 10.

Temps de roulage 45 Minutes (pit in/pit out) sans pouvoir excéder 8 heures.

L'organisateur:

ASK ACO
JAMOIS Pascal

ASK : ☎ : 02 43 40 21 47

ACO : @ : ask.aco@lemans.org

LE PRÉSIDENT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

NOM : _____ PRÉNOM : _____ N° LICENCE : _____
DATE : 30 janvier 2025 À (HEURE/MINUTES) : _____ SIGNATURE _____